

# FORMATION SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL

## Objectif :

- Assimiler la conduite à tenir en cas d'accident
- Développer l'esprit de prévention chez les participants

## Recommandations ou obligation légale :

- Code du travail article R 4224-15 et R 4224-16
- Arrêté du 14 février 92 relatif aux 1<sup>ers</sup> soins à donner aux victimes d'accidents électriques
- Document de référence et guide technique INRS

## Démarche et moyens pédagogiques :

- Pédagogie active, essentiellement basée sur :
  - des **études de cas** concrets (*accidents de l'année écoulée ou intervention éventuelle des secouristes*)
  - **des mises en situation**
- mannequins équipés pour **réanimation cardio-pulmonaire** (*adulte, enfant, bébé*)
- **Défibrillateur Automatique Externe (D.A.E.)** (*D.E.A., D.S.A.*)
- **supports audiovisuels**

**Public :** Toute personne devant être SST

**Pré-requis :** Aucun

**Durée :** 14 heures

## Contenu :

### 1 - Introduction

- Les missions du secouriste du travail dans et hors de l'entreprise
- La prévention dans l'entreprise et l'étude des risques particuliers
- Les accidents du Travail dans l'établissement ou dans la profession

### 2 - Protéger une situation d'accident :

- Persiste-t-il un danger :
  - . Mécanique ou chute de personne
  - . électrique
  - . incendie ou explosion
  - . atmosphère toxique ou irrespirable
- Sans s'exposer :
  - . supprimer ou isoler le danger
  - . baliser la zone dangereuse
  - . dégagement d'urgence
- Protection des populations en cas d'alerte (*sirène*)

### 4 - Examiner la victime et faire alerter

- Déceler une urgence vitale :  
*Est-ce que la victime saigne abondamment? s'étouffe? répond aux questions? respire? (en effectuant une libération des voies aériennes)*

### 5 - Faire alerter

- Organisation des secours dans l'entreprise :
  - . qui prévenir ? comment prévenir ? message et transmission ?
- Organisation des secours publics :
  - . qui appeler hors de l'entreprise en fonction des consignes ?
- Mobilisation des témoins
- Accès des secours

### 6 - Secourir

Au cours de chaque cas pratique, rappel des méthodes d'examen, explication et justification des gestes enseignés

- La victime saigne abondamment
  - . compression manuelle locale
  - . pansement compressif
  - . garrot
- La victime s'étouffe :
  - . tapes dans le dos (*adulte, enfant, nourrisson*)
  - . compression abdominale (*adulte, enfant*)
  - . compression thoracique (*nourrisson*)
- La victime se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux
  - . mettre au repos
  - . reconnaître, apprécier et transmettre à un médecin les signes d'un malaise (*AVC, accident cardiaque,...*)
- La victime se plaint de brûlures :
  - . brûlures thermiques : arroser pour éteindre et refroidir
  - . brûlures chimiques : arroser abondamment pour rincer
  - . brûlure électrique : arroser et surveiller
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements :  
Quelques soient les signes, agir comme si il y avait fracture :
  - . dos, cou, tête : ne pas déplacer
  - . membres : ne pas déplacer déplacer et respecter les déformations éventuelles (*maintien rachis cervicale*)
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment :
  - . plaie grave de l'abdomen : position d'attente à plat dos, cuisses et genoux fléchis.
  - . plaie grave du thorax : position d'attente semi assise
  - . sectionnement de membre : conditionner le segment de membre
  - . plaie à l'œil : position d'attente et fermer les yeux
  - . plaies simples : nettoyer la plaie
- La victime ne répond pas, mais elle respire :
  - . mise sur le côté (*PLS*)
- La victime ne répond pas, elle ne respire pas :
  - . Compresser le thorax, et souffler de l'air dans les poumons et (*si possible et si nécessaire*) assurer une défibrillation cardiaque automatique externe

### 7 - Prévenir

- Notion de base en matière de prévention
  - . Définition accident de travail, de trajet, maladie professionnelle
- Le mécanisme de l'accident (*danger, phénomènes dangereux, situation dangereuse, événement dangereux, risque*)...
- Les principes généraux de prévention
- Identifier et informer des situations à risque en lien avec les accidents
- Se situer dans le plan d'organisation de la prévention de l'établissement
- Proposer des actions de prévention

### 8 - Evaluation

- Evaluation certificative des stagiaires, lors des cas concrets

GRENOBLE 38000  
155 cours Berriat  
Tél. : 04.72.23.01.20

CORBAS 69960  
Parc des Corbèges 3 rue de la Vanoise  
Fax : 04.72.23.50.81